

AI Environnement et l'OID lancent un MOOC sur l'amélioration énergétique des bâtiments tertiaires

Pourquoi et quand améliorer l'efficacité énergétique de son patrimoine ? Quels sont les leviers pour l'amélioration énergétique ? Comment l'amélioration énergétique s'intègre-t-elle dans un projet de rénovation ?

Paris, le 5 novembre 2019 – Le MOOC Amélioration énergétique des bâtiments tertiaires est un MOOC développé par le bureau d'étude AI Environnement – FACEA GROUP – et l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID), deux acteurs engagés pour la transition énergétique et environnementale des bâtiments, avec l'appui de l'ADEME et du Plan Bâtiment Durable.

Dans le contexte d'entrée en vigueur du Décret tertiaire au 1^{er} octobre 2019, la formation vise à accompagner les acteurs immobiliers dans le développement d'une vision stratégique de leur patrimoine. Elle leur permettra de connaître les différentes étapes et les différents acteurs d'un projet d'amélioration énergétique et de comprendre comment réaliser la planification. Pour cela et en complément des formations présentiels déjà proposées par ses consultants, AI Environnement a développé avec l'OID ce MOOC (*Massive Open Online Courses*) dédié aux professionnels du secteur de l'immobilier.

Pour répondre aux exigences du décret tertiaire, il est urgent de sensibiliser et former les professionnels de l'immobilier tertiaire

Les consommations énergétiques des bâtiments tertiaires assujettis devront diminuer **de 40% en 2030, de 50% en 2040 et de 60% en 2050 par rapport à une année de référence au choix, 2010 au plus tôt**. Obligation définie dans l'article 175 de la Loi ELAN, les modalités d'application sont fixées dans le Décret tertiaire et l'arrêté conjoint. L'ambition est grande, mais nombreux sont les professionnels qui ne sont pas prêts face aux critères requis par ces nouvelles exigences.



« Pour répondre de façon réaliste à ces enjeux, il devient impératif de **mieux structurer le secteur du bâtiment** en lui donnant tous les moyens nécessaires à la transition qui l'attend entre 2020 et 2030 et qui a déjà démarré depuis plus de 10 ans. Il s'agit de réussir à apporter une réponse à une triple attente des acteurs de l'immobilier, portant à la fois sur **le confort de vie, les économies d'énergie et la préservation de l'environnement** » explique Paul-Etienne Davier, MRICS, Fondateur d'AI Environnement, DGA du groupe FACEA. « L'objectif ne sera atteint que si tous les acteurs du marché s'impliquent. D'où l'enjeu majeur de former les professionnels qui le composent ! Le secteur du bâtiment est en pleine mutation, et **le besoin d'accompagner cette tendance par la formation est la clé d'une transition énergétique tertiaire réussie.** »

Alors que les consultants du cabinet AI Environnement et l'OID forment déjà des acteurs du bâtiment par le biais de formations présentiels et de conférences, il s'avère aujourd'hui nécessaire d'accélérer ce rythme en formant des dizaines de milliers de professionnels, maître d'ouvrages et maître d'œuvre tous les ans **pour appliquer La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)**. Cette dernière décrit la feuille de route de la France pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre en intégrant les **rénovations complètes et performantes de l'ensemble du parc tertiaire privé et public***.

En plus des partenaires du projet, la MAIF, Foncière Etic, le département du Val-de-Marne, la Région Île-de-France, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire - Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages, le Plan Bâtiment Durable, La Française Real Estate Managers, l'Arseg, Horizon AM et l'ADEME apporteront leur témoignage et des retours d'expérience.

* Source : Rapport annuel du Plan Bâtiment Durable 2018

Une formation nécessaire pour transmettre des connaissances techniques et impulser des méthodes de travail collaboratives

AI Environnement, l'OID et les professionnels du secteur ont identifié 2 objectifs principaux autour de ce besoin de formation :

1. **Transmettre des connaissances techniques** sur la rénovation de bâtiments tertiaire qui consomment peu, voire pas d'énergie ;
2. **Impulser de nouvelles méthodes de travail plus collaboratives, plus globales, avec un engagement de performance** pour disposer d'une filière structurée entre management de projet, maîtres d'œuvre, architectes, bureaux d'étude (économie, fluides, environnement), entreprises et maîtres d'ouvrage.

Se former à de nouvelles techniques, à un nouveau **management de projet**, s'avèrent indispensables entre tous les maillons de la chaîne.



« Ce cours en ligne est gratuit et ouvert à tous. Il permet de découvrir les enjeux et outils de l'amélioration énergétique tertiaire ainsi que l'évolution du contexte réglementaire. Il donne des pistes d'actions et aide les acteurs immobiliers à tracer une feuille de route, en leur donnant une assistance méthodologique et transversale. **L'organisation d'actions groupées doit devenir un réflexe de performance énergétique** », analyse Loïs Moulas, Directeur de l'OID.

Le MOOC : un outil idéal pour accélérer la formation

Face à l'ampleur de la tâche à accomplir, AI Environnement et l'OID ont décidé de **développer un MOOC** (Massive Open Online Courses). Par sa nature, le MOOC permet à ces professionnels de se former de manière plus souple, gratuite et surtout bien plus rapide (flexibilité horaires, disponibilité des contenus en tous lieux).

La **formation est découpée en 5 séquences qui correspondent à 5 semaines de cours**. Les vidéos validées par l'ADEME seront mis en ligne gratuitement toutes les semaines. Ce MOOC s'adresse aux propriétaires, gestionnaires de bâtiments, maîtres d'ouvrages du tertiaire public et privé et plus largement à tous les acteurs et futurs acteurs de la transition énergétique du parc tertiaire.

Les inscriptions sont ouvertes sur la **plateforme MOOC Bâtiment Durable**, consacrée à la **transition énergétique dans le secteur du bâtiment** et dédiée à un public de professionnels du bâtiment. A la fin du MOOC, prévu vers le 20 décembre 2019, un examen de contrôle des connaissances sera proposé pour valider officiellement la formation suivie. Pour s'inscrire au MOOC, il suffit de se connecter au site.

<https://www.mooc-batiment-durable.fr/courses/course-v1:AIEnvironnement-OID+2019MOOCBAT05+SESSION01/about>

Rendez-vous le 19 novembre 2019 pour la première session !

A propos d'AI Environnement

AI Environnement est un cabinet de conseil et d'ingénierie environnementale créée en 2008, spécialisée dans la conception de bâtiments sobres en énergie, durables et désirables. En 2016, la société fusionne avec le groupe d'ingénierie FACEA de manière à adresser via une offre globale OFFICIENCY® le marché de la rénovation tertiaire. AI Environnement est Organisme de Formation depuis 2010 et intègre un pôle « Recherche & Développement » en la matière. Pour plus d'information : www.ai-environnement.fr, www.faceagroup.com, <https://www.youtube.com/embed/ixN0bVQp0qg>.

A propos de l'OID

L'espace d'échange indépendant du secteur immobilier sur le développement durable et l'innovation. Penser l'immobilier responsable est la raison d'être de l'OID qui rassemble une soixantaine de membres et partenaires parmi lesquels les leaders de l'immobilier tertiaire en France. Pour plus d'information : www.o-immobilierdurable.fr, <https://www.youtube.com/channel/UC36MYaA9JgPvdSG6XJccZ4A/featured>.

Contacts médias :

Partenaires du projet

AI Environnement : Paul-Etienne Davier – 06 83 91 08 67 – pedavier@ai-environnement.fr

OID : 07 69 78 01 10 – contact@o-immobilierdurable.fr